60 délégués et syndicats (CGT, FO, Solidaires) réunis en visioconférence le JEUDI 12 novembre

Pour

183€ pour tous les agents de la FPH (sanitaire et médico-social),

quel que soit le service, et l'établissement. Un même statut = un même Traitement !

Lettre au Président M. Macron,
Au Premier Ministre, M. Castex,
Au Ministre de la Santé M. Véran,

Nous refusons la discrimination imposée par le décret du 19 septembre, excluant de l'augmentation de 183 €, des dizaines de milliers de collègues de la FPH exerçant dans le secteur médico-social.
Il s'agit de l'unité de notre statut (en y incluant les contractuels).
Mépris, couvre-feu, ou confinement, ne nous feront pas lâcher. Nous saurons prendre les dispositions pour venir les chercher au Ministère de la Santé si les 183€ avec rattrapage ne sont pas versés à tous.

Nous en avons assez des mensonges, et du refus de répondre aux revendications urgentes. Assez de manœuvres pour nous diviser : Le Médico-social comme le Sanitaire, sont en « 1ère ligne ». Ceci est également vrai pour les salariés du privé qui se voient refuser les 183€.

Nous vous demandons de rectifier le décret du 19 septembre pour que tout le médico-social touche les 183€.

183€ pour tous les exclus !

Les collègues du privé doivent aussi y avoir droit.